

## ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS ETRANGERS

Vous souhaitez suivre une formation au sein de l'EPL de Beaune, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement. Suivant votre situation, il se déroulera de la façon suivante :

	Candidature individuelle	Candidature dans le cadre d'un partenariat d'établissement
<b><u>Avant l'arrivée dans l'établissement</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre à l'établissement un CV et une lettre de motivation ainsi qu'un certain nombre de documents nécessaires pour accéder à certaines formations (copies de diplôme,...)</li> <li>- Un entretien est organisé (en présentiel, par téléphone, skype) pour préciser les attentes, évaluer le niveau en langue (français ou anglais suivant les formations) et valider le projet du candidat. Si ce niveau linguistique est jugé insuffisant, il pourra être demandé de l'améliorer au préalable de l'entrée en formation (cours intensifs,...)</li> <li>- L'établissement transmet les informations administratives nécessaires pour intégrer la formation ainsi qu'un devis</li> <li>- Lorsque la candidature est acceptée, une convention de formation est réalisée et des informations facilitant l'arrivée et l'installation en France sont transmises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre à l'établissement, via l'établissement partenaire, un CV, une lettre de motivation et éventuellement les documents demandés.</li> <li>- Eventuellement, un entretien téléphonique ou par, skype peut être organisé pour préciser les attentes et évaluer le niveau en langue du candidat (français ou anglais suivant les formations). Si ce niveau linguistique est jugé insuffisant, il pourra être demandé de l'améliorer au préalable de l'entrée en formation (cours intensifs,...)</li> <li>- La candidature acceptée, un contrat d'étude est réalisé (signature tripartite : EPL Beaune, établissement d'envoi et stagiaire) sur les bases de l'accord conclus entre les 2 établissements.</li> <li>- Envoi d'informations pour faciliter l'arrivée et l'installation en France.</li> </ul>
<b><u>Arrivée : dans l'établissement</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et entretien avec le responsable coopération ainsi que le responsable de formation. Cet entretien permet à l'équipe pédagogique de proposer, si besoin, du soutien en langues, connaissance culturelle,... Cet accompagnement peut se faire soit sous forme de soutien individuel, de participation à des ateliers de discussion ou d'autoformation en utilisant divers supports présents sur l'établissement.</li> <li>- Dans le cadre d'un speed meeting, les étudiants étrangers et français se choisissent par affinité pour un mentorat entre pairs.</li> <li>- Remise d'un carnet de suivi. Outre des informations techniques sur l'établissement (fonctionnement du CDR,...) ce livret permet d'assurer un suivi du cursus de l'apprenant au sein de l'établissement tant au niveau des compétences techniques, linguistiques, professionnelles, interculturelles afin de mieux vous accompagner et de orienter, si besoin, l'apprenant sur les ateliers ou soutiens nécessaires.</li> </ul>	
<b><u>Tout au long de la formation :</u></b>	<p>Entretien régulier avec l'équipe pédagogique (responsable coopération et responsable formation) sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les difficultés rencontrées dans l'acquisition des différentes compétences (techniques, linguistiques, professionnelles, interculturelles),</li> <li>- la valorisation des acquis</li> <li>- la conduite à tenir ou le soutien à mettre en place pour améliorer les acquisitions de compétences.</li> </ul>	